Maraîchage bio-intensif : de la conception à la réalisation

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard / Labellisée Eco-phyto par Vivea

OBJECTIFS

Créer son entreprise de maraîchage bio efficace et rémunératrice selon la méthode Fortier-Coleman . Apprendre à concevoir et à mettre en place une exploitation maraîchère biointensive

ENJEUX

Produire beaucoup sur une petite surface, en toute saison et en utilisant très peu d'énergies fossiles, le tout en dégageant un revenu raisonnable tel est le défi que relève le maraîchage biointensif. Cependant de telles performances ne laissent rien au hasard, et la mise en place d'une entreprise de ce type suppose une préparation bien plus importante que dans le modèle traditionnel.

CONTENU

Jour 1 : Conception d'une exploitation de maraîchage biointensif :
-Présentation de la formation, du formateur et des participants
-Détermination des recettes prévisionnelles (Déterminer son objectif annuel de recette, Calculer les recettes prévisionnelles (méthode, choix des cultures...)
-Les éléments clés pour la conception en maraîchage biointensif (MBI) : l'agriculteur, le jardin, les serres, l'irrigation, l'outillage, le matériel, la fertilité etc...

Jour 2 : Mise en place d'une exploitation de maraîchage biointensif
- Réalisation : la mise en place de l'entreprise de maraîchage biointensif
• L'agriculteur : mise en condition, formations complémentaires
• Les jardins : tracé, techniques de première mise en culture
• Les serres : équipement
• L'irrigation primaire: tracé
• L'irrigation finale : préparation, types de montage, mise en oeuvre selon le type, automatisation
• Les clôtures : préparation du matériel, techniques de montage
• L'achat de l'outillage : neuf/occasion (critères)
• L'achat du matériel : neuf/occasion, fournisseurs (types), relations aux fournisseurs
• L'achat des intrants : fournisseurs (types), relation aux fournisseurs
• Les couverts non végétaux, voiles, bâches et filets : méthodes d'installation
• La commercialisation : stratégies

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
CIVAM bio 34

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 19/11/2019

TARIFS
Non agricole **336 €**

Finançable par le fond de formation Vivea
Autre fonds de formation, nous contacter

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Mendès Céline
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
Fax. 04 67 06 55 75
N° d'organisme de formation : 91340782734

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
26/11/2019	Clap , 9 av. Denfer 34700 Hérault	JeanFrançois Cavalier. Ancien maraîcher, a conçu, réalisé et conduit une entreprise de maraîchage biointensif prospère en adaptant la méthode Coleman/Fortier.
19/11/2019	Clap , 9 av. Denfer 34700 Hérault	JeanFrançois Cavalier. Ancien maraîcher, a conçu, réalisé et conduit une entreprise de maraîchage biointensif

prospère en adaptant la méthode Coleman/Fortier.

THÈMES

Pratiques et productions agricoles | Agriculture durable

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)